



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 4 décembre 2023 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française, sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'portant approbation du plan triennal d'évaluations externes non certificatives dans le degré supérieur de l'enseignement secondaire (2024-2025, 2025-2026, 2026-2027)', portant le numéro 75.013/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 4 décembre 2023, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.